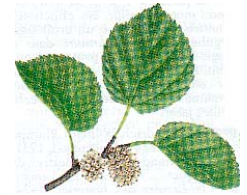


ADEV ASSOCIATION DEFENSE ENVIRONNEMENT VILLENEUVE



Madame, Monsieur,

Villeneuve Loubet, le 5 juillet 2007

La commune de Villeneuve Loubet sert de dépôt pour la plus grande partie des déchets des différentes communes des Alpes-Maritimes. C'est ainsi que 300 000 Tonnes d'ordures ménagères sont déposées chaque année sur le site de la Glacière.

Vous avez certainement remarqué l'intensification des nuisances olfactives émanant de la décharge de la Glacière.

Depuis plusieurs mois, les riverains (Haut de Vaugrenier, village, Grange Rimade, Hameaux du Soleil...) sont de plus en plus incommodés et se plaignent de maux de tête, de picotement de la gorge ou des yeux et de nausées provoqués par ces odeurs insoutenables.

L'arrivée de la chaleur aggrave encore cette situation !

Outre ces désagréments visibles et sans compter sur les conséquences que peut avoir cette infrastructure à long terme sur la qualité de notre environnement (pollution des sols et des rivières, risque en matière de santé), cette situation va également avoir une répercussion sur l'économie de la commune :

- Perte de l'attraction touristique
- Moins value immobilière
- Perte de chiffre d'affaires pour les restaurateurs, commerçants, hôteliers, campings...

L'ADEV demande à Monsieur le Préfet de:

- **Prendre des mesures afin de régler définitivement ce problème** puisque l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de la décharge et prévoyant la limitation des nuisances olfactives par l'exploitant n'est actuellement pas respecté.
- **Garantir que l'air que nous respirons est sans risque pour notre santé.**

Si vous souhaitez soutenir cette action nous vous remercions de bien vouloir signer la pétition ci-après.



Nous comptons sur vous

Cordialement

Serge JOVER
Président de l'ADEV